

# Réunion sur la place des outils numériques au secondaire.

Janvier 2021

La direction du Lycée Vincent Van Gogh s'interroge sur l'introduction d'un support numérique (tablette ou ordinateur) en remplacement ou en complément des manuels scolaires et pour développer l'usage du numérique dans l'enseignement au collège et au Lycée. C'est dans ce cadre que l'association de parents APE a envoyé un sondage pour recueillir l'opinion de tous les parents en vue des discussions avec l'établissement.

Les représentants de l'APE ont rencontré la direction, nous vous proposons ici le CR de cette réunion.

Possibilité retenue : usage obligatoire d'un ordinateur lors des cours pour les classes de première et terminale à partir de la rentrée 2021.

## Pourquoi tester ce type de dispositif sur ces 2 niveaux ?

- les élèves ont déjà un usage soutenu de ce type de matériel , notamment parce qu'il est déjà obligatoire dans certaines spécialités.
- cela permet aux élèves de ce niveau de bien se préparer à l'usage de ces outils notamment dans le cadre des études supérieures.
- ce test permettra de montrer le bien-fondé d'un tel dispositif notamment pour rassurer la moitié des familles, qui, dans le sondage, se sont opposées à l'introduction du numérique en classe.

## Équipement au niveau de l'établissement :

Les moyens techniques sont déjà opérationnels (bornes Wifi , compte Teams qui donne accès à un pack Office gratuit pour les élèves sous windows). Il semble, que pour éviter que l'ensemble du collège ait accès aux Wi-fi, il soit possible de valider l'accès de façon individuelle aux ordinateurs autorisés par code (ce qui rend un copiage plus difficile).

## Choix et achat de l'outil

- Le choix d'un ordinateur semble évident pour ses capacités techniques. L'option du Chromebook a donc été écartée.
- Même si plus de 60% des élèves ont déjà un ordinateur personnel, la majorité des parents souhaite une location auprès du lycée. Cela ne semble pas envisageable. La direction a déjà étudié la question et le coût d'un leasing par rapport à un achat est bien plus important (cette solution est choisie par certains établissements qui bénéficient de subventions à cet effet, ce qui n'est pas notre cas).

- Vraisemblablement chaque famille sera libre de s'équiper à sa convenance afin de tenir compte des études probablement

suivies par l'élève en post-bac et de ses besoins spécifiques.

Remarque : en moyenne, la durée de vie d'un ordinateur avec un usage intensif (+/- 8 h /jour) est de 3 ans -3 ans et demi).

### **Important pour l'association :**

Monsieur Barro nous sollicite afin d'organiser une proposition d'achat groupé **comprenant un bon service après-vente**. Madame Lux a déjà étudié la question et nous aidera à nous mettre en relation avec un prestataire fiable.

Nous attendons le retour des professeurs concernés pour connaître leurs conseils quant aux caractéristiques techniques nécessaires des ordinateurs. Nous devons faire un premier sondage auprès des familles de classe de première et seconde de cette année pour définir les besoins.

#### Présentes à la Réunion :

Annick Canevet

Anne-Lise Rini

Anne Lacombe